

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 3 JUILLET 2017

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h40

Sont présents 17 membres sur 24 . (cf annexe 1)

- Sont excusés : Mme Mallard
- Sont absents : Mme Huon, M.Lostenlen, M.Bihan,Mme Compois, Mme Lonneux, Mme Scouarnec.

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

Mme Faccenda propose la candidature de Mme Fromond en tant que secrétaire de séance.

Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 mai 2017 :

Pour : 17 Abstentions : 0 contre : 0

Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié : (cf. annexe 2)

Point I-8 : présentation de la demande de service civique.

Point II-1 : demande de déclassement du logement de fonction situé 5 rue du Collège Lanmeur.

Point II-3 crédits pédagogiques globalisés.

Point II-4 : DBM association sportive.

Point III-1 : attribution des logements de fonction.

Point III-2 : renouvellement des contrats ASEN

Pour : 17 Abstentions : 17 contre : 0

POINT I- Vie pédagogique et Vie Scolaire

1. bilan de l'année écoulée

17h50 : arrivée de Mme Huon

Mme Faccenda remercie l'ensemble des équipes pour cette année une fois de plus riche en actions pour tous les niveaux participant à la construction des différents parcours : Parcours Avenir-Parcours Artistique et Culturel-Parcours Citoyen-Parcours Santé :

- en 6ème, le séjour d'intégration à Premel Trégastel-le projet Air Comme Radio dans le cadre du Festival « La Baie des livres » pour les élèves de 6èmeB- le spectacle « Baisse les yeux » sur le thème du harcèlement avec le soutien de Morlaix Communauté – échanges inter-générationnels pour la classe de 6B avec l'Hôpital Local de Lanmeur-action vélo avec le Conseil Départemental-participation à la campagne photographique du Conseil Départemental pour la classe de 6A-accueil des élèves des écoles primaires de secteur-théâtre dans le cadre du Chapiteau Volant avec l'ULAMIR et Morlaix CPIE -pour les élèves de la section

bilingue : participation à 2 représentations de théâtre dans le cadre du Festival. Rencontre avec des élèves de Goussainville durant une journée-intervention ULAMIR sur l'estime de soi et sur la constitution d'un livret d'accueil (travail à poursuivre en 2017/2018)-6èmes bilangues : rencontre organisée par Mme Cadiou à Lannion avec des correspondants collègue du 22.

- en 5ème, projet Musique Soul en partenariat avec Morlaix Communauté et la MJC de Morlaix autour des inégalités, travail repris en cours d'histoire-géographie et d'éducation musicale-intervention sage-femme sur le thème de la puberté-travail autour de la thématique « les écrans et moi »-World café pour tous les élèves de 5ème autour de l'égalité filles garçons organisé par Mme Plantec
- en 4ème, séjour en Angleterre et création d'un madmagz dans le cadre d'un EPI avec Mme Fréchin-Mme Quiviger et M.Gaudry- visite du Télégramme dans le cadre de l'éducation à l'information et aux médias-visite de la Maison Pénanaut, du Conseil Départemental et travail aux archives départementales autour des outils du vote au XIXème siècle, découverte des métiers des archives dans le cadre d'un EPI « aux origines de la citoyenneté » mené par M.Gourlay et Mme Simonowski. Concert Peace and Love, prévention des risques auditifs avec le soutien de Morlaix Communauté et de la MJC de Morlaix repris en cours d'éducation musicale notamment. Intervention d'une sage femme sur les relations filles garçons-intervention ULAMIR « les mots d'ados »-projet « Générations urbaines » en partenariat avec la MJC de Morlaix et Morlaix Communauté
- en 3ème, rencontre et échanges avec un scientifique, M.Rabillet- -exposition la Grande Guerre en Finistère avec les archives départementales- Rencontre avec M.Faligot et M.Robet auteurs de la bande dessinée « la fille au carnet pourpre », roman graphique à la gloire de « ceux qui ont le courage de résister »-rencontre avec Florence Hinkel, auteur dans le cadre du salon « Baie des livres » formation gestes qui sauvent
- L'accueil des correspondants allemands d'Hohenmolsen en avril 2017 pour des élèves de 5ème.
- Séjour à Jublains pour les élèves latinistes de 4èmes et 3èmes avec le Collège Tanguy Prigent de Saint Martin des champs.
- Résidence d'artistes « Romanceres » avec l'association Son Ar Mein au mois de mars, premier pas vers le jumelage.
- Ateliers : une bonne dynamique au niveau des ateliers de la pause méridienne : l'atelier journal avec une vingtaine d'élèves tout niveau confondu encadré par Mme Hion, M.Lucas, Mme Fréchin-atelier chorale avec M.Lenne-atelier scientifique avec M.Demiraslan autour d'un fab lab-atelier artistique avec Mme Larvor et le travail mené avec Ricardo Cavallo et Gildas avec de belles productions d'élèves autour de la nature morte-atelier Concours National de la Résistance et de la Déportation avec M.Lucas.
- Bilan CDI (cf.annexe 3)
- Bilan UNSS (cf.annexe 4)
- Les bilans des différents parcours, d'orientation et du DNB seront présentés au premier Conseil de l'année 2017/2018.

2. Rentrée 2017 : DGH -IMP-Mise en œuvre de la Réforme

a)- poursuite de la mise en œuvre de la Réforme

3 objectifs :

- répondre au mieux possible aux besoins des élèves
- enrichir l'offre d'enseignement pour favoriser la réussite de chacun

proposer une ouverture sur l'Europe et le Monde

- Donner plus de souplesse et d'autonomie à la conduite pédagogique de l'établissement

Suite à l'arrêté du 18 juin 2017 dans le cadre de l'assouplissement de la réforme, les réunions de fin d'année permettront de définir l'organisation pour l'année 2017/2018 au niveau :

- de la répartition de l'Accompagnement Personnalisé et des Enseignements de Pratiques Interdisciplinaires ainsi que de leurs contenus
- le développement des langues
- le développement du latin et du grec

Chaque élève suivra également en lien avec les disciplines, 3 parcours éducatifs pour développer son esprit critique, sa créativité et son sens de l'autonomie :

- la parcours citoyen : participation à des actions-prise d'initiative favorisant la formation du futur citoyen.
- le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : acquisition d'une culture artistique personnelle
- le parcours avenir : s'informer pour bien préparer son orientation, réfléchir à son projet et découvrir le monde professionnel

Un Parcours Santé sera également prévu passant par l'éducation, la prévention et la protection en matière de santé et de bien-être (CESC notamment).

Mme Faccenda indique que des réunions d'information et de présentation destination des familles seront programmées dès la rentrée 2017.

18h : arrivée de M.Bihan

b)-Dotation Globale Horaire :

Mme Faccenda expose la répartition de la dotation Globale Horaire également présentée lors de la commission permanente du 30 juin 2017. (voir annexe 5).

En janvier 2017, la dotation était de 419,50 : 392 Heures Postes et 22,5 HSA et 5IMP Hors IMP,

La dotation globale au 3 juillet 2017 pour la rentrée s'élève à 431,50 heures . 407,90heures postes-23,60 HSA.

L'augmentation de la dotation tient

Pour l'année scolaire 2017/2018 sont prévus : 369 élèves

- niveau 6ème : 94 soit 4 classes de 6ème (effectifs : 23-23-24-24)
- niveau 5ème : 97 soit 4 classes (effectifs 24-24-24-25)
- niveau 4ème : 90 soit 3 classes (effectifs 30-30-30)
- niveau 3ème : 88 soit 3 classes (effectifs 30-29-29)

Mme Faccenda présente la carte des options et des filières pour l'année 2017-2018 :

- l'ouverture de la section football 6ème-5ème via le forfait UNSS de M.Cadran : 22 élèves (9 en 6ème et 13 en 5ème)
- la section bilingue breton français : 3h d'histoire-géographie en breton par M.Cochard et 3h de breton par M.Oger (niveau 6ème-8 élèves dont 2 de Plestin-Les-Grèves)/ 3h d'histoire-géographie en breton par M.Cochard et 3h en breton par un collègue stagiaire (niveau 5ème-7 élèves)
- le maintien du breton facultatif de la 6ème à la 3ème par M.Oger et le collègue stagiaire pour 6 élèves en 6ème-6 élèves en 5ème-2 élèves en 4ème-1 élève en 3ème soit 14 élèves
- le maintien de la bilangue allemand de la 6ème à la 3ème grâce à la mise en place d'ateliers d'allemand dans 3 écoles primaires et reconduits pour l'année 2017/2018 (Lanmeur-Plouegat Guerrand-Locquirec) (24 en 6ème-19 en 5ème-28 en 4ème-15 en 3ème soit 86 élèves)
- Le maintien de la LV2 allemand à partir de la 5ème à raison de 3h par semaine (5 élèves en 5èmes/5 élèves en 4ème)
- le maintien de la LV2 espagnol à partir de la 5ème à raison de 2,5h par semaine (73 en 5ème pour 3 groupes-57 en 4ème pour 2 groupes-72 en 3ème)
- Le maintien de la LV2 chinois pour un élève du niveau 3ème via le CNED à la charge de la famille
- le latin de la 5ème à la 3ème. (17 élèves en 5ème-23 élèves en 5ème et 19 élèves en 3èmes-59 élèves)

Mme Faccenda indique qu'elle va constituer les classes en essayant de mettre en place des classes hétérogènes et d'aligner les options ce qui permettra à chaque élève de donner le meilleur.

Mme Faccenda indique que le logiciel de suivi des élèves reste à la rentrée 2017 le logiciel Pronote ,suivant le marché académique.

Concernant les présidences des conseils de classe, Mme Faccenda conservera la présidence de l'ensemble des conseils de classe, suppléée par la Conseillère Principale d'Éducation ou par le professeur principal en cas de besoin.

Mme Faccenda propose au vote la répartition des moyens pour la rentrée 2017-2018:

Pour : 19 Abstentions : 0

Contre : 0

b) Indemnités pour Missions Particulières :

L'établissement est doté de 5 Indemnités pour Missions Particulières, indemnités permettant de répondre à des besoins spécifiques hors face-à-face pédagogique. L'attribution d'IMP concerne les enseignants ainsi que le Conseiller Principal d'Éducation.

Présentées en conseil pédagogique le jeudi 23 juin 2016 et en commission permanente le vendredi 1^{er} juillet 2016, Mme Faccenda propose les Indemnités pour Missions Particulières suivantes :

- IMP Numérique
- IMP Ouverture Internationale
- IMP liaison primaire collège et collège lycée
- IMP suivi élèves en difficultés et décrocheurs
- IMP projets divers

Mme Faccenda propose au vote la répartition des Indemnités pour Missions Particulières 2017-2018 :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

3- présentation du Règlement du Service Restauration du Conseil Départemental et modification du Règlement Intérieur du service hébergement

Mme Kuligowki présente aux membres du Conseil les modifications à apporter au règlement intérieur du service hébergement suite au Règlement du Service Restauration élaboré par le Conseil Départemental en concertation avec un groupe de personnels de direction du Finistère. (cf.annexe 6).

Mme Faccenda propose au vote les modifications du règlement intérieur du service hébergement :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

4. Échange avec Hohenmolsen : séjour en Allemagne du 11 au 19 septembre 2017

Mme Faccenda présente le séjour pédagogique à Hohenmolsen dans le cadre de l'appariement avec le Gymnasium d'Hohenmolsen, pour 30 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} du 11 au 19 septembre 2017 et 3 accompagnateurs (Mme Cadiou-Mme Hion-M.Lucas).

Ce séjour fait suite à la venue des correspondants allemands au mois d'avril 2017.

La participation volontaire des familles par élève s'élève à 166,50 euros. (cf annexe 7)

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration d'organiser ce séjour :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

5-Projets 2017/2018 :

Mme Faccenda présente brièvement les projets déjà prévus pour l'année 2017/2018 :

- projet de jumelage 2017-2020 avec l'Association Son Ar Mein et le soutien du Conseil Départemental, de la Direction Académique, de la municipalité de Lanmeur

et du Foyer Socio-Educatif du Collège

- séjour en Angleterre pour le niveau 4ème
- séjour à Prague pour des élèves volontaires de 3èmes avec Mme Quiviger et M.Lucas.
- projet « baisse les yeux » travail sur le harcèlement avec les élèves de 6èmes en partenariat avec le Conseil Départemental et Morlaix Communauté.
- projet théâtre bilingue breton avec le collège Tanguy Prigent de Saint Martin des Champs et le soutien de l'Association Div heiz de Morlaix.
- projet de travail avec les archives départementales dans le cadre du Parcours Citoyen avec M.Gourlay.
- participation au Salon « la baie des livres » pour des élèves de 3èmes et les élèves de la section bilingue : rencontre avec des auteurs.
- projet avec le Carré Magique de Lannion dans le cadre d'un EPI, niveau 4ème sur le thème de la Guerre d'Espagne (pièce de théâtre et rencontre avec les artistes)
- atelier journal numérique le p'tit collégien avec Mme Hion et M.Lucas
- atelier artistique : atelier instrumental avec M.Lenne et atelier de pratique des arts plastiques avec Mme Larvor.
- atelier scientifique : poursuite du Fab Lab avec M.Demiraslan
- atelier chorale avec M.Lenne.
- atelier Hip Hop avec M.Loiseau et le soutien du FSE.
- Atelier Concours National de la Résistance et de la Déportation pour des élèves de 3ème avec M.Lucas.
- Projet Jeunes en Trans autour de la citoyenneté avec les délégués de classes et délégués du Conseil Vie Collégienne
- Reconduction de l'accueil des élèves de Goussainville en partenariat avec l'ULAMIR et le CPIE avec échanges tout au long de l'année scolaire.
- projet alimentation positive avec l'introduction du bio à la restauration soutenu par le Conseil Départemental mené par M.Yven et un comité de pilotage.
- Agenda 21 : Projet « jardins pédagogiques »

6-autorisation de signature des conventions de stage en entreprise

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer les conventions de stages pour les élèves de plus de 14 ans de 3ème et les élèves de 4ème qui le souhaitent.

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

7. Point sur l'organisation des activités EPS année 2017/2018- restructuration gymnase.

Pour faire suite au Conseil d'Administration du 29 mai dernier où se posait le problème du manque d'une salle de 400 m2 pour assurer les activités sportives, Mme Faccenda indique qu'une réunion s'est tenue le jeudi 29 juin 2017 à la mairie de Lanmeur en présence de M.Le Scour, architecte, de Mme Le Coz et de M.Bihan pour la présentation du nouveau projet.

Ce nouveau projet inclut une salle de 390 m2 notamment et correspond parfaitement aux besoins pédagogiques des enseignants d'EPS.

Mme Faccenda remercie M.Fichet et ses équipes pour leur écoute, leur disponibilité et leur réactivité dans les échanges sur la restructuration du gymnase, comme sur chaque dossier.

Mme Faccenda indique que lors des différentes réunions, la question des panneaux photovoltaïques prévus sur le toit du gymnase et leurs éventuelles incidences sur les usagers a été posée. M.Le Scour a précisé que vu qu'il s'agissait de courant continu, il ne devrait pas y avoir de conséquences et qu'aucune étude ne démontre que ces panneaux sont dangereux. Il a également été précisé que la mise en place de ces panneaux était un souhait du conseil municipal. Mme Faccenda précise qu'elle n'interviendra pas dans le choix de la pose ou non de ces panneaux et remercie à nouveau M.Fichet d'avoir suivi les demandes pédagogiques.

M.Le Lay remercie Mme Faccenda pour les rencontres pour trouver un accord et indique que les professeurs d'EPS sont pleinement satisfaits du projet proposé. M.Le Lay souhaite cependant soulever les points suivants :

- la question du budget pour le nouveau matériel et la mise en place de nouvelles réunions.
- la dangerosité de la pose de panneaux photovoltaïques et l'application du principe de précaution quant aux conséquences possibles sur les usagers-la question du budget par rapport à cette pose.

Mme Le Coz indique qu'elle doit revoir M.Le Scour courant juillet pour ces différentes questions. Elle précise également que c'est le cabinet d'architecte qui décidera de la possibilité et de la faisabilité de la pose des panneaux photovoltaïques. Les travaux sont prévus à compter du mois de janvier 2018 pour une durée prévisionnelle d'un an. La salle ne sera plus disponible à partir des vacances de Noël 2017. Une réunion aura lieu à nouveau à la rentrée de septembre 2017 pour la poursuite du projet.

Mme Huon confirme que le Conseil Départemental accompagnera le collège dans la mise en place des activités d'EPS durant la période hivernale des travaux.

8-présentation demande de service civique -devoirs faits

Mme Faccenda indique qu'à compter de la rentrée 2017 sera mis en place le dispositif « devoirs faits » permettant aux élèves volontaires de faire leurs devoirs dans leur établissement avec un accompagnement sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

Pour aider à la mise en place du dispositif, une demande de service civique sera faite en partenariat avec le collège de Plestin Les Grèves à la rentrée 2017 ;

POINT II- Points financiers

1. Demande de déclassement du logement de fonction situé 5 rue du Collège-Lanmeur

Mme Huon explique aux membres du Conseil la politique du Conseil Départemental concernant les demandes de déclassement de logements de fonction estimés inhabitables et/ou insalubres.

Conformément à la demande du Conseil Départemental en date du 12 septembre 2016, Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de déclasser le logement de fonction situé 5 rue du Collège à Lanmeur, actuellement inhabitable et insalubre ;

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

2. Convention projet « alimentation positive » conseil départemental 29

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer la convention du projet « alimentation positive » organisé par le Conseil Départemental :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

3-crédits globalisés 2017 :

Mme Kuligowski présente la répartition des crédits globalisés pour l'année 2017 :

- droits de reprographie : 597,30 euros
- carnets de correspondances : 1114,80 euros
- manuels scolaires : 12029,90 euros

Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité pour la répartition des crédits globalisés pour l'année 2017 :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

4.DBM pour vote : association sportive 2017/2018

Mme Faccenda demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de prélever sur les fonds de réserve 1300 euros afin de pouvoir assurer le fonctionnement de l'association sportive pour l'année 2017/2018 .

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

POINT III- Ressources humaines

1- attribution des logements de fonction

Mme Faccenda indique la répartition des 3 logements de fonction :

- Gestionnaire : 3 rue du Collège à Lanmeur
- Principal(e) : 6 rue des 4 vents à Lanmeur
- Conseiller Principal d'Éducation : 5 rue du Collège Lanmeur- logement déclassé.

Mme Faccenda demande au Conseil d'Administration de voter cette répartition :

Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0

2- renouvellement contrat ASEN

Les contrats d'Assistants d'Éducation existants sont reconduits soit 3,5 postes.

Mme Faccenda demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le renouvellement des contrats ASEN :

Pour : 19 Absentions : 0 contre : 0

Point V-la Parole au Conseil Vie Collégienne

Mme Faccenda donne la parole à Alwena Raoul pour le compte-rendu du Conseil Vie Collégienne qui s'est tenu le vendredi 23 juin 2017 (cf.annexe 8)

Mme Faccenda remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour leur implication tout au long de l'année et leur donne rendez-vous le lundi 4 septembre 2017 pour une rentrée en musique avec les élèves de la chorale de M.Lenne.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 19h45.

La présidente du Conseil d'Administration

Mme FACCENDA



Le Secrétaire de séance


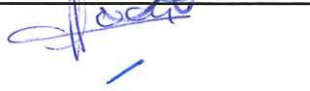

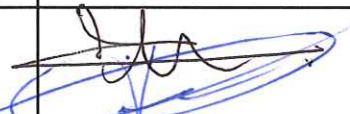







Mme FROMOND

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "FROMOND", written over the printed name.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 03 juillet 2017

QUORUM :

Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller départemental	Mme HUON M. LOSTANLEN		
	Collectivité locale	Mme LE COZ M. BIHAN	Mme QUENEA M. FICHET	
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Directrice adjointe ULAMIR	COMPOIS Bénédicte		Absente
	Retraitée Education Nationale	LONEUX Annie		Absente
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		HION Charlotte	CADRAN Jacques	     
		LE LAY Erwan	LE PAGE Gaëlle	
		QUIVIGER Daniela	REMOND Christine	
		LOUVELAline	L'EILDE-MENES Valérie	
		LIMA Natalia	SIMONOWSKI Lisa	
		FROMOND Magali	GAUDRY Gilles	
		LARHANTEC Christian		
5. PARENTS d'ELEVES		MORVAN Régine		      
		MARTIN Stéphanie		
		GAUTHIER Mariane		
		LE GOFF Gilles		
		MALARD Hélène	excusée	
		SCOUARNEC Isabelle		
		NICOLAS Mathilde (levarca)	GUILLOU Noah	
Elèves	RAOUL Alwena	GUILLOU Gaëtan		

Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 03/07/2017

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 29 mai 2017
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Bilan de l'année 2016/2017
2. Rentrée 2017 : Dotation Globale Horaire (DGH) - Indemnités pour Missions Particulières (IMP)
3. Présentation du règlement du Service Restauration Hébergement du Conseil Départemental et modification du règlement intérieur du service d'hébergement
4. Échange avec Hohenmolsen : séjour en Allemagne du 11 au 19 septembre 2017
5. Projets 2017/2018
6. Autorisation de signature des stages en entreprise
7. Point sur l'organisation des activités EPS année 2017/2018- restructuration gymnase.
8. Présentation de la demande de service civique -dispositif devoirs faits

Point II – Points financiers

1. Demande de déclassement du logement de fonction situé 5 rue du Collège- Lanmeur
2. Convention projet « Alimentation positive » -Conseil Départemental 29
3. Crédits pédagogiques globalisés - année 2017
4. DBM pour vote : association sportive

Point III – Ressources humaines

1. Attribution des logements de fonction
2. Renouvellement des contrats ASEN

Point IV-la Parole au Conseil Vie Collégienne

Questions diverses :

Merci de faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

Une année au CDI

Bilan de l'année scolaire 2016-2017

Cette année a conforté le CDI dans son rôle central dans la vie de l'élève, étant tour à tour lieu d'accueil, lieu d'apprentissages et lieu de parcours.

1. Le CDI, lieu d'accueil

Ouvert tous les jours, le CDI a accueilli cette année 5855 élèves sur leurs heures de permanence.

Répartition de la fréquentation par classe :

	de septembre aux vacances de la Toussaint	de la Toussaint aux vacances de Noël	de janvier aux vacances d'hiver	de la rentrée d'hiver aux vacances de printemps	de la rentrée d'avril à fin juin	TOTAL
6e	133	175	194	167	270	939
5e	488	565	517	390	741	2701
4e	273	243	222	246	240	1224
3e	113	207	239	152	280	991
TOTAL	1007	1190	1172	955	1531	5855

Moyenne du nombre d'heures passées au CDI par élève (sur leurs heures de permanence) :

6^e : 10,4

4^e : 14,4

5^e : 28,7

3^e : 10,5

A noter cette année, une progression des chiffres dans la fréquentation du CDI : de 4271 inscriptions en 2015-2016, on est passés cette année à 5855, soit une progression de la fréquentation du CDI de 27 % !

Ce sont essentiellement les élèves de 5^e qui permettent de gonfler ces chiffres, ces derniers ayant continué à fréquenter le CDI très assidûment : ils représentent 46 % des élèves inscrits au CDI.

Ce qui leur est proposé sur ces créneaux est un espace de calme et de détente, pour lire, emprunter, s'informer, peaufiner des travaux pédagogiques, utiliser les ordinateurs (à des fins intelligentes).

Ce qui n'est pas quantifiable en revanche, c'est la fréquentation du CDI sur la plage méridienne : inégale d'un jour à l'autre, elle a parfois présenté des pics à 40 élèves – les jours de pluie ou de grand froid...

2. Le CDI, lieu d'apprentissages

Les élèves ont également fréquenté le CDI dans un cadre pédagogique, afin de parfaire leurs savoir-faire en matière de recherche documentaire, et d'effectuer des recherches. Concernant les 6^e, moins d'heures ont été consacrées aux groupes cette année : d'une part, les groupes de CDI n'étaient plus des moitiés de classes (pour 4 classes, il y avait 7 groupes) ; d'autre part, l'AP ayant été intégré dans les heures de disciplines, il ne se passait plus au CDI.

Occupation du CDI à des fins pédagogiques, en nombre d'heures :

	Initiation CDI	Cours de français (lecture)	Recherches documentaires	TOTAL	Moyenne par élève
6 ^e	133 soit environ 25 h / élève	17	HG : 1 Fcs : 9 maths : 6	166	33 h / élève
5 ^e	0	9	HG : 18 Fcs : 5 maths : 3 latin : 6	45	11 h / élève
4 ^e	0	10	0	10	3 h / élève
3 ^e	0	Français : 22 HG : 1	Maths : 2 HG : 1	26	6 h / élève
TOTAL	133	59	51	247	

A noter :

Les heures d'initiation à la recherche documentaire en 6^e s'avèrent indispensables, pour fournir aux élèves les outils nécessaires à l'acquisition de leur autonomie en matière de recherche documentaire : ces acquis doivent permettre ensuite de s'informer, quel que soit le support du document. Ces heures visent bien évidemment à faire acquérir diverses compétences.

Ces séances s'orientent autour de plusieurs axes :

- repérages dans l'espace CDI (découverte du CDI ; classement des romans ; classement des livres documentaires ; classement des revues)
- manipulation des usuels (le dictionnaire ; les encyclopédies) et autres documents (les clés du livre documentaire)
- identification et lecture de documents
- utilisation d'un outil de recherche documentaire informatisé (utilisation de PMB pour rechercher des œuvres de fiction et des documentaires)
- manipulation d'outils informatiques (sites internet ; outils numériques)
- progression vers le citoyen (citer ses sources ; critique littéraire)

Ces séances ont donné suite en 5^e à des séances de recherches documentaires, en histoire essentiellement. Les élèves ont donc eu à réexploiter les acquis de 6^e en les consolidant.

Il en est allé de même en latin, où les élèves ont eu à réaliser une tâche complexe : lecture d'une fiction, recherches documentaires en lien avec le roman, réalisation d'un padlet.

Quant aux autres niveaux, ils ont été concernés moins directement – à l'exception du français, où l'accent a été mis sur la lecture et l'éveil critique. A cette occasion, les élèves ont eu à réaliser des comptes-rendus de lecture, parfois à l'oral, parfois à l'écrit (carnets de lecteur, affiches... ; certaines sont d'une telle facture qu'elles contribuent aujourd'hui à la déco du CDI !)

3. Le CDI, lieu de parcours (culturel, avenir, citoyen)

- **Parcours culturel**

Le CDI propose aux élèves une sélection de documents à consulter et à emprunter. Le nombre de prêts est en constante progression depuis plusieurs années. Il s'élève à 4514 cette année, soit une moyenne de 12 emprunts par élève. (moyenne, soi dit en passant, qui reste une moyenne!)

Même si un emprunt n'est pas toujours suivi de la lecture, nous pouvons nous fier aux statistiques de prêts pour établir quelques remarques :

Les prêts, par niveau (du 1er septembre au 30 juin) :

Classe	Nombre total d'emprunts	Moyenne par élève	Répartition des emprunts selon le type de document		
			Fictions	Documen taires	Revues
6 ^e	1988	20,7	1756	102	130
5 ^e	1464	15,5	1277	85	102
4 ^e	553	6,5	539	11	3
3 ^e	509	5,4	494	11	4
TOTAL	4514	12	4066	209	239

Les emprunts, par types de documents :

Romans	Albums /Contes / Poèmes / Théâtre	BD / mangas	Livres documentaires	Revues	TOTAL
2089	58	1919	209	239	4514

Evolution sur 3 ans

	2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Nombre de prêts		Nombre de prêts	Moyenne par élève	Nombre de prêts	Moyenne par élève
6 ^e	1636		1841	19,7	1988	20,7
5 ^e	764		668	7,5	1464	15,5
4 ^e	288		537	5,5	553	6,5
3 ^e	363		428	5,3	509	5,4

Total	3051	3474	9,7	4514	12
-------	------	------	-----	------	----

Depuis 3 ans, et malgré les poncifs (« *les jeunes ne lisent plus* »), on peut constater une belle évolution dans les prêts aux élèves. Cela peut s'expliquer par un fonds attractif, toujours renouvelé, grâce au budget conséquent accordé au CDI ; par le dynamisme des collègues de lettres qui incitent les élèves à lire ; par l'engouement des élèves pour des prix littéraires qui leur permettent de lire toute une sélection de titres sur l'année scolaire.

Si ce sont les élèves de 6^e qui remportent la palme, en nombre de prêts, cela peut s'expliquer par le fait que d'une part la lecture fait encore partie de leurs loisirs, et que d'autre part ils sont très tentés par la nouveauté. Ainsi, BD et mangas ont beaucoup de succès en 6^e, d'où le grand nombre d'emprunts.

Les élèves de 5^e ont poursuivi sur leur belle dynamique : ils sont encore très lecteurs, et certains ont déjà des lectures de grande qualité, à encourager.

En 4^e et 3^e, les emprunts se font plus rares : ils sont déjà très sollicités en cours, et connaissent une bonne partie du fonds (BD et mangas), pour certains.

D'où l'importance de veiller à un enrichissement continu du fonds – et la nécessité de conserver un budget important.

Pour mémoire, le budget alloué au CDI est de 4500 €, réparti en

- abonnements (15 titres de presse) : environ 900 €,
- fournitures diverses : environ 200 €
- livres : environ 3400 €

• Parcours Citoyen ; Parcours culturel

Prix des Incorruptibles

Ce prix littéraire national vise à récompenser un titre de littérature jeunesse de parution récente. Il est l'occasion, pour les élèves, de découvrir des romans contemporains, et d'avoir un regard critique : chaque lecteur devient un électeur.

Cette année, la participation a été proposée aux élèves de 6^e et de 5^e. Chaque élève est volontaire. La présentation du Prix et des livres de la sélection est faite dans chaque classe. Cette année, de nombreux élèves se sont laissés tenter (1/4) ; malheureusement peu d'entre eux sont allés au bout : pour pouvoir voter et devenir un « incorruptibles », il faut avoir lu tous les titres !

	Participation	Votes
6 ^e (sélection CM2 / 6 ^e)	23	4
5 ^e (sélection 5 ^e / 4 ^e)	20	11

Néanmoins, cette année encore, la participation au Prix Trégor Ados a suscité beaucoup de lectures : voici ci-dessous les occurrences de prêts pour les titres en compétition les plus empruntés :

En guise de conclusion...

Et l'année prochaine ? Quelques lignes à poursuivre :

- Baie des Livres (accueil de Bertrand Galic)
- Prix des Incorruptibles (avec des élèves de 4^e déjà partants!)
- club lecture pour dynamiser ces 2 événements (sur un créneau horaire où il y a plusieurs classes en permanence, proposer diverses activités autour de la lecture : fiches jeu des Incorruptibles, choix de nouveautés, confection de marque-pages, boktrailers, participation au P'tit collégien, etc)
- retravailler la collaboration avec les collègues, dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information
- retrouver une place dans l'AP (avec un accent mis sur la lecture, sous toutes ses formes : lecture à haute voix, jeux grammaticaux, identifier l'implicite d'un texte...)

C. Rémond

Titre	Nombre de prêts
# Bleue / Hinckel, Florence	34
Mémo 657 / Robberecht, Thierry	17
L'Apache aux yeux bleus / Mouchard, Christel	16
Caprices ? C'est fini ! / Delye, Pierre	16
Dix minutes à perdre / Tixier, Jean-Christophe	15
De Cape & de mots / Vesco, Flore	15
La grande rivière / Rossi, Anne	14
Dans les branches / Maisonneuve, Emmanuelle	14
Aïko, la jeune fille fille à l'éventail / Vatinel, Pascal	13
Un ours dans la bergerie / Simon, Quitterie	13
L'été des pas perdus / Hausfater, Rachel	13

Prix mangawa

Ce prix, organisé par la librairie l'Ange bleu, à Périgny (41), vise à faire découvrir de nouveaux mangas. Les lecteurs élisent alors leur manga préféré. Ils peuvent également participer à un concours de dessins.

Il existe 3 sélections de 5 titres. Ce prix a été présenté aux élèves volontaires. 18 s'y sont inscrits, mais seule une poignée a participé aux votes. La sélection n'a pas vraiment convaincu...

• Parcours culturel ; Parcours Avenir

Baie des livres

Le collège a eu le plaisir d'accueillir cette année un écrivain jeunesse : Florence Hinckel.

Auteur éclectique à succès, elle est intervenue, le 22 novembre 2016, devant 26 élèves de 3^e volontaires. Le projet avait été présenté au préalable à l'ensemble des élèves de 3^e.

Pour organiser cette rencontre, le CDI a enrichi son fonds de titres de Florence Hinckel ; les élèves volontaires avaient tous lu au moins deux titres d'elle pour la rencontre. Lors d'une séance de préparation avec les collègues de lettres, le blog de Florence Hinckel avait été présenté pour servir de point de départ à un échange. Le jour de la rencontre, les élèves, réunis au CDI autour de Florence Hinckel, ont posé diverses questions sur ses romans, sur son travail d'écriture et ses sources d'inspiration, sur les contraintes éditoriales. Un moment fort, renforcé par le capital sympathie de Florence Hinckel !

Rencontre avec Roger Faligot et Alain Robet

A l'initiative de M. Gourlay, professeur d'histoire-géographie, et avec le soutien de Mme Simonowski, les élèves de 3^e A ont accueilli les auteurs de la BD *Le carnet pourpre*. Après un travail en amont (lectures sur l'acte de résistance), ils ont rencontré les auteurs d'une enquête historique sur le destin d'une jeune résistante bretonne, Anne Corre. Les échanges ont fusé. En est ressortie une grande admiration des élèves pour les Résistants et les auteurs !

Bilan moral de l'association sportive du collège aux quatre vents 2016 – 2017

Les activités se sont déroulées dans le district de Morlaix pour les compétitions et au gymnase pour les activités dites « type loisirs ».

Le programme UNSS 2016-2017 a été établi lors de l'AG des professeurs d'EPS du district de Morlaix au mois de juin 2016.

La licence est de 15 € (participation à plusieurs activités durant l'année scolaire et 5 € pour une seule participation).

47 licenciés en 2016/2017 (soit 12 élèves de plus par rapport à l'année précédente).

De septembre aux vacances de la Toussaint, nous n'avons pas participé aux activités Rugby athlétisme (faute de participants).

Les compétitions pour le collège ont démarré le 9/11 à Gueslesquin avec 29 participants.

Benjamins 1ère année :

ROUE Célestin : 1^{er}

DOBO BI Titouan : 2^{ème}

Benjamins 1ère année - 1^{er} par équipe

ROUE Célestin : 1^{er}

DOBO BI Titouan : 2^{ème}

DEVIENNE Jean : 14^{ème}

DAULOUDET Lancelot : 16^{ème}

Benjamins 2ème année - 8ème par équipe

ANDRE Mathéo : 7^{ème}

PHILIPPE Naël : 14^{ème}

LE GUEN Noah : 16^{ème}

MOYOU Titouan : 28^{ème}

Benjamins 2ème année :

THOMO Jade : 11^{ème}

Minimes filles 2ème année :

BASSET Ophélie : 3^{ème}

Minimes garçon 2ème année :

CORBIN Livio : 5^{ème}

Par la suite, nous avons participé au futsal le 30/11, le 07/12, et le 14/12 à Morlaix. Nous avons eu à cette occasion des absences lors d'une journée et de ce fait nous n'avons pas pu nous qualifier pour les championnats départementaux.

Les nageurs se sont rendus le 18/01/2017 à Brest pour une journée de compétition à la piscine Poéh.

ROUE Célestin

THIEULEUX-VILETTE Violette

MOYOU Titouan

MOYOU Elsa

LE GOFF Lisa

Le 18/03 les benjamins football sont champions départementaux à la Cavale Blanche à Brest.

Le 22/03, les benjamins football sont champions académiques à St Briec.

Le 17/05, nous avons 2 équipes en duo qualifiées en championnats départementaux de Badminton.

Benjamins :

TILY Jean

DOBO BI titouan

Minimes :

BERGEROUX Titouan

OLIER Titouan

Pour clore cette année, nous avons participé au triathlon au Lac du Drennec et avons obtenu d'excellents résultats.

Nous espérons pour la suite un plus grand nombre de licenciés.

Bravo à tous les participants.

AG

Lanmeur le 19/06/2017

Résultats CROSS départemental à Carhaix 2016 – 2017

23/11/2016

286 PARTICIPANTS (2005)

BENJAMINS GARCONS 1ère ANNEE

1^{er} : ROUE Célestin
24ème : DOBO BI Titouan
83 ème : DAULOUDET Lancelot
146 ème : QUENEA Loan
151 ème : DEVIENNE Jean
152 ème : ROY Youenn
159 ème : PICHON Gaspard
228 ème : SIMON Axel
257 ème : PRIGENT Owen
237 ème : KERGOURLAY Tom
274 ème DEHAIS Enzo

270 PARTICIPANTS (2004)

BENJAMINS GARCONS 2ème ANNEE

59 ème : MOYOU Titouan VMA 19,4
67 ème : ANDRE Matthéo VMA 19,2
68 ème : PHILIPPE Naël VMA 19,2
135 ème : LE VOT Serwan VMA 19,2
197 ème : TILY Gabin VMA 15,2
205 ème : POUSSET Sloan VMA 14,8
192 ème : DEMOY Ewen VMA 15,3
238 ème : GOAOC Sullivan VMA 14,2

385 PARTICIPANTS

MINIMES GARCONS (2003)

139 ème : BONNARD Baptiste VMA 14,4

196 PARTICIPANTS

CADETS GARCONS (2001)

175 ème : JOSSE Jordan VMA 12,3

211 PARTICIPANTS

MINIMES FILLES (2002)

24 ème : BASSET Ophélie VMA 14,2

112 PARTICIPANTS

CADETTE (2001)

84 ème : MOYOU Elsa VMA 11,3

MGI

#####

PLACE	DOSSARD	NOM	PRENOM	CATEGORIE	ETABLISSEMENT	TEMPS	VITESSE	VMA
1	13	LABAT	Hugo	MGI	CHATEAU	0:18:26	#VALEUR!	
2	14	marc	Jérémie	MGI	CHATEAU	0:19:24	#VALEUR!	
3	3	BERGEROUX	TITOUAN	MGI	LANMEUR	0:19:29	#VALEUR!	
4	6	ESNEE	MATHIS	MGI	PLOUGASNOU	0:20:00	#VALEUR!	
5	10	SALMON	Martin	MGI	CHATEAU	0:20:43	#VALEUR!	
6	28	BERNARD	MALO	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:20:48	#VALEUR!	
7	5	LE GOFF	THEO	MGI	LANMEUR	0:21:05	#VALEUR!	
8	26	PORZIER		0	MGI MENDES	0:21:26	#VALEUR!	
9	12	PARCEILLER	Owen	MGI	CHATEAU	0:21:28	#VALEUR!	
10	25	GUENVER		0	MGI MENDES	0:21:33	#VALEUR!	
11	30	LE LAMER	CORENTIN	MGI	LANDI	0:21:41	#VALEUR!	
12	15	MESSAGER	Titouan	MGI	CHATEAU	0:22:14	#VALEUR!	
13	21	VERBERT	YOUENN	MGI	MONTS D'ARREE PLOUNEOUR	0:22:40	#VALEUR!	
14	27	BOTREL	LOUIS	MGI	CARANTEC	0:22:43	#VALEUR!	
15	7	COURTE	TITOUAN	MGI	LANDI	0:22:58	#VALEUR!	
16	9	SALLART	Artus	MGI	CHATEAU	0:24:35	#VALEUR!	
17	23	BRETON	THIBAUT	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:26:06	#VALEUR!	
18	29	louali	nathan	MGI	SIZUN	0:26:34	#VALEUR!	
19	24	MADEC	EWEN	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:27:01	#VALEUR!	
20	32	le senn	kirio	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:27:53	#VALEUR!	
21	19	LOISEL	JULES	MGI	MONTS D'ARREE PLOUNEOUR	0:28:01	#VALEUR!	
22	20	MENIDREY	NICOLAS	MGI	MONTS D'ARREE PLOUNEOUR	0:28:04	#VALEUR!	
23	2	BONNARD	BAPTISTE	MGI	LANMEUR	0:29:02	#VALEUR!	
24	16	VEILLON	Esteban	MGI	CHATEAU	0:29:21	#VALEUR!	
25	17	TOULOT	Erwan	MGI	CHATEAU	0:29:23	#VALEUR!	
26	11	LE NORMAND	Jcseph	MGI	CHATEAU	0:29:23	#VALEUR!	
27	33	BECHEN	margot	MFI	CHATEAU	0:29:32	#VALEUR!	
28	22	GUIVARCH	MAXIME	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:29:50	#VALEUR!	
29	18	TORET	FERDINAND	MGI	SMDC	0:30:24	#VALEUR!	
30	31	MESSARA	AXEL	MGI	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:32:34	#VALEUR!	

#####

PLACE	DOSSARD	NOM	PRENOM	CATEGORIE
1	1	LE GOFF / MOYOU / RAULT	RELAIS	MF
2	10	TROLEY/GRALL	JULIA/CLARA	MF
3	11	DE SOUSA/DUCHESNE/PERIER	BRUNA/MYA/SANDY	MF
4	5	MORVAN/MER/PREDRIX	PAULINE/SOLENN/LENAIG	MF
5	7	MOUTIER / BOILEAU / CORDINEL	Gaëlle / Lou / Prisca	MF
6	3	BARRERE/MONZAT/GOARNISSON	LORENA/MARION/ENORA	MF
7	6	COLIN / POILVET / LAIRAN	Gaia / Marie / Méva	MF
8	27	MENDES 1	0	MF
9	8	LE BERRE / CALLAREC / MASSON	Margaux / Cornélia / Dorine	MF
10	30	decordes / YVINEC / DECORDE	0	MF
11	4	LEROUX/BOGA/MANIER	LAURIE/ROMANE/OCEANE	MF
12	9	LEPORS/BRAULT/MOULLEC	LISA/JULIETTE/ALYCEA	MF

BG

#####

PLACE	DOSSARD	NOM	CATEGORIE	ETABLISSEMENT	TEMPS	VITESSE	VMA	%VMA
1	23	RUDENT / CHARLES / OLERON	BG	MENDES	0:17:02	#VALEUR!		
2	19	GODEC/SCRAIGN/ETIENNE	BG	MONTS D'ARREE PLOUNEOUR	0:17:08	#VALEUR!		
3	12	LE MAGUET/GRANJEAN/LE FAILLER	BG	PREVERT SAINT POL	0:17:23	#VALEUR!		
4	11	KASSIMOU / ROLLAND / LESIGNE	BG	CHATEAU	0:18:05	#VALEUR!		
5	22	LE ROY/PARANTHOEN	BG	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:18:06	#VALEUR!		
6	18	LE GUILLOU/CARRE/KERMOAL	BG	MONTS D'ARREE PLOUNEOUR	0:18:07	#VALEUR!		
7	20	JEZEQUEL/BOULANGER/BODILIS	BG	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:18:16	#VALEUR!		
8	21	GOURLAOUEN/PERRIN/TOLA	BG	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:18:27	#VALEUR!		
9	14	LEDLUZ/CLOAREC/BLEAS	BG	CARANTEC	0:18:30	#VALEUR!		
10	10	RICHARD / TRAN / LE GALL	BG	CHATEAU	0:18:53	#VALEUR!		
11	9	MASSON / CIRET / DAUBER	BG	CHATEAU	0:19:03	#VALEUR!		
12	24	HAMADI / MARQUES / CLOAREC	BG	MENDES	0:19:09	#VALEUR!		
13	2	LE SCOUR / BERGEROUX / ACQUATELLA	BG	LANMEUR	0:19:16	#VALEUR!		
14	1	DEMOY / SULLIVAN / NAEL	BG	LANMEUR	0:19:18	#VALEUR!		
15	25	THEBIA / LEBRUN / DORVAL	BG	MENDES	0:19:23	#VALEUR!		
16	8	BOILEAU / LIRON / LE MAGUER	BG	CHATEAU	0:19:28	#VALEUR!		
17	16	LECOCQ / LE SAOUT / NADIRI	BG	SIZUN	0:19:30	#VALEUR!		
18	17	MIDY / COLIN / MIDY	BG	SIZUN	0:19:38	#VALEUR!		
19	15	LE GALL / ROPARS / MOAL	BG	SIZUN	0:20:08	#VALEUR!		
20	4	DAYOT/FOURNIER-CORRIN/GOURVIL	BG	PLOUGASNOU	0:20:39	#VALEUR!		
21	6	FERAHI/LABRO	BG	LANDI	0:20:41	#VALEUR!		
22	27	HERRY / QUEGUINER	BG	SIZUN	0:21:48	#VALEUR!		
23	3	GUILLEMIN/MOAL/TOCQUER	BG	PLOUGASNOU	0:22:57	#VALEUR!		
24	5	LAPORTE/KERHERVE/LEMAILLOTGOMAR	BG	LANDI	0:23:28	#VALEUR!		
25	7	SOUDET/MAURY/TREVIEN	BG	LANDI	0:24:45	#VALEUR!		
26	26	TANGUY / L'HOSTIS	BG	ROZ AVEL GUERLESQUIN	0:25:15	#VALEUR!		

#####

PLACE	DOSSARD	NOM	PRENOM	CATEGORIE	ETABLISSEMENT	TEMPS
1	29	OLERON	FLORIAN	BGI	MENDES	0:18:05
2	11	ROUE	CELESTIN	BGI	LANMEUR	0:18:30
3	26	LE SAOUT	MATHIS	BGI	SIZUN	0:18:49
4	12	CORBIN	RIWAL	BGI	LANMEUR	0:19:24
5	13	BERGEROUX	MATHURIN	BGI	LANMEUR	0:20:10
6	19	LIEBENOW	DARIO	BGI	CARANTEC	0:20:18
7	6	NAEL	PHILIPPE	BGI	LANMEUR	0:20:22
8	27	Gueguin	ethan	BGI	SIZUN	0:20:31
9	20	GUICHEN	NEVENOE	BGI	CARANTEC	0:21:05
10	21	LEMOIGNE	IDRYS	BGI	SIZUN	0:21:14
11	16	SIMON	IWEN	BGI	LANDI	0:21:32
12	25	NADIRI	NABIL	BGI	SIZUN	0:22:46
13	22	MESSAGER	LEO	BGI	COMMANA	0:22:55
14	7	DEMOY	EWEN	BGI	LANMEUR	0:23:05
15	15	BOUCHENNA	KARIM	BGI	LANDI	0:23:06
16	10	PICHON	GASPARD	BGI	LANMEUR	0:23:24
17	9	CHESNEAU	KELIG	BGI	LANMEUR	0:23:27
18	24	BELLEC	NINO	BGI	PLOUESCAT	0:24:41
19	14	ACQUATELLA	JULIEN	BGI	LANMEUR	0:25:06
20	23	KEROUANTON	MELAN	BGI	PLOUESCAT	0:25:25
21	18	Simon	0	BGI	PREVERT SAINT POL	0:25:27
22	8	DAFNIET	THEO	BGI	LANMEUR	0:26:15

19/06/2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSOCIATION SPORTIVE
COLLEGE AUX QUATRE VENTS
UNIFOR

SYNTHÈSE

SOLDE au 08/07/2016 : + 460,05 €

RECETTES

ADHESIONS	ASSOCIATION SPORTIVE	570 €
SUBVENTION	PROJETAT GURROBAND	90 €
SUBVENTION	COLLEGE	800 €
		<hr/>
		1460 €

DÉPENSES

Affiliation	UNSS RÉGIONALE	80 €
FORFAIT	UNSS RÉGIONALE	1201,82 €
MAIF (Assurance)		36,71 €
PAPUS PLOUS (x2)		500,00 €
FRAIS DE TENUE DE COMPTE REVENUS		39,90 €
		<hr/>
		1858,43 €

SOLDE ACTUEL : 61,62 €

19/06/2017 AG / Association Sportive / COURSE AUX QUATRE VENTS

Solde au 08/08/2016 460,05 €

DATES	Solde	CREDIT	DEBIT	OBJET	NOUVEAU Solde
28/07/2016	460,05 €				460,05 €
19/10/2016	491,55 €	800 €			491,55 €
25/10/2016	1245,05 €	90 €			1245,05 €
02/11/2016	1335,05 €		80 €	Application UNSS	1335,05 €
14/11/2016			1201,82 €	Application UNSS Adhésions A.S Adhésions AS	1335,23 €
28/11/2016	443,23 €	390 €		ESSE aux 4 vents Unnman	1296,52 €
13/12/2016	533,23 €	90 €		MAIF	1284,02 €
19/12/2016	1333,23 €	800 €	3671 €	Frais relatifs de compte	1284,02 €
18/01/2017	1296,52 €		600 €	Frais Tenue de compte	784,02 €
26/01/2017	1284,02 €		650 €	PARTS PAYS Adhésions AS	784,02 €
08/02/2017	784,02 €	30 €	800 €	PRT PSE Adhésions AS	14,02 €
08/03/2017	14,02 €	60 €			74,02 €
20/04/2017	74,02 €		2,40 €	Frais Relatif de compte	71,62 €
			10 €	Frais Tenue de compte	61,62 €

Solde au 28/04/2017 : 61,62 €

Annexe

Règlement intérieur du service annexe d'hébergement

Tout élève a la possibilité de prendre ses repas au Collège.

Le service de la demi-pension est une facilité accordée aux familles. Ce n'est pas un service dû. La qualité de demi-pensionnaire impose la prise des repas au collège.

CONFORMEMENT AU REGLEMENT :**I. INSCRIPTION**

L'inscription se fait pour l'année scolaire entière. L'élève demi-pensionnaire a la possibilité de se restaurer dans l'établissement les lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'inscription doit être spécifiée dans le dossier d'inscription.

~~Tout changement de qualité ne pourra éventuellement être appliqué que le premier jour du trimestre suivant, après accord du Chef d'Établissement.~~

~~Tout changement de régime doit être demandé par écrit, avant la fin du trimestre en cours pour le trimestre suivant. La famille devra adresser une demande écrite dûment motivée à Madame la Principale du collège.~~

~~La famille devra adresser une demande écrite dûment motivée à Monsieur le Principal du collège, quinze jours avant la fin du trimestre en cours.~~
Les élèves demi-pensionnaires sont tenus de déjeuner au collège.

II. PAIEMENT

~~Les tarifs de demi-pension sont votés en Conseil d'administration.~~ Les frais de demi-pension sont établis forfaitairement pour l'année scolaire et payables en 3 fractions inégales correspondant aux 3 trimestres :

- 1^{er} trimestre : Septembre à Décembre
- 2^{ème} trimestre : Janvier à Mars
- 3^{ème} trimestre : Avril jusqu'à la fin de l'année scolaire

Tout trimestre commencé est dû intégralement.

La facture est émise au début du trimestre, remise à l'élève et doit être réglée **avant la date limite indiquée sur l'avis**. Le règlement peut se faire par chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable du Collège Aux Quatre Vents de Lanmeur en espèces ou par prélèvement automatique.

À défaut de paiement dans les délais prescrits, il sera procédé, après rappel, au recouvrement par voie de droit.

~~Les élèves demi-pensionnaires dont les familles ne se seront pas acquittées de leurs dettes envers l'établissement au cours de l'année scolaire, pourront ne pas être autorisés à s'inscrire à la demi-pension l'année scolaire suivante.~~

III. ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

L'accès au réfectoire n'est permis que pour manger. Aucune nourriture extérieure n'est admise, sauf indication médicale visée par le service de santé scolaire. De même, aucune nourriture ne doit sortir du restaurant scolaire. Les élèves doivent respecter l'ordre de passage établi par la vie scolaire. Tout objet cassé ou détérioré par un élève sera facturé et entièrement à la charge des parents.

Après chaque repas, les élèves, par équipes de deux, participeront, aidés par un assistant d'éducation, à la remise en ordre du self, tandis qu'une autre équipe effectuera un rapide tour de cour pour y ramasser d'éventuels détritrus.

IV. DISPOSITIONS PARTICULIERES**1) Remise d'ordre**

- fermeture de l'établissement par décision administrative
- fermeture du service de restauration pour cas de force majeure : grève de personnel, épidémie, intempéries, catastrophe naturelle
- le transport scolaire non assuré
- la mesure disciplinaire : exclusion temporaire de l'élève
- les sorties pédagogiques ou voyages scolaires organisés par l'établissement pendant le temps scolaire lorsque l'hébergement reste à la charge des familles
- le stage en entreprise sauf si un accueil est prévu dans un autre établissement public avec facturation au collège d'origine
- les compétitions sportives dans le cas où l'établissement n'est pas en mesure de fournir le repas à emporter

➤ le changement d'établissement ou l'exclusion définitive de l'élève

➤ dans les établissements centres d'examen du brevet, la remise d'ordre est accordée aux élèves de 6ème, 5ème, 4ème qui ne sont pas accueillis au collège le ou les jours d'examen

➤ le décès d'un élève

➤ la remise d'ordre est accordée, avec une franchise de 5 jours consécutifs, sur demande écrite du représentant légal accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives dans les cas suivants :

- élève absent pour raisons médicales, sur présentation d'un certificat médical à fournir au service de gestion dans les 30 jours du retour de l'élève

- motif exceptionnel relevant de la décision du chef d'établissement

~~En cas d'absence dûment justifiée, de plus de 8 jours consécutifs, il peut être fait une remise d'ordre, sur demande écrite de la famille.~~

~~En cas de stage obligatoire ou de voyage scolaire, le nombre de jours où l'élève ne se restaure pas dans l'établissement sera déduit du montant de la facture.~~

~~En cas d'exclusion temporaire de l'établissement, le nombre de jours où l'élève ne se restaure pas dans l'établissement sera déduit du montant de la facture.~~

Ces déductions seront effectuées en fonction des informations parvenues au service de gestion l'Intendance, soit sur le trimestre en cours, soit sur le trimestre suivant.

VOYAGE SCOLAIRE

responsables	Gaby CADIOU
Destination	Hohenmolsen – Allemagne
Classe	4ème – 3ème
Nombre de participants	30 élèves
Nombre d'accompagnateurs	3
Période	11 au 19 septembre 2017
Objectifs pédagogiques	

BUDGET		
DEPENSES	LIBELLÉ	RECETTES
	30 élèves	30 élèves
transport	6 730,00 € participation FSE	1 500,00 €
activités sur place	420,00 € * participation accompagnateurs	655,00 €
	participation familles	4 995,00 €
TOTAL DEPENSES	7 150,00 €	TOTAL RECETTES
		7 150,00 €

Coût par élève	166,50 €
-----------------------	-----------------

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à :

- ↳ Signer contrats et conventions liés à ce voyage
- ↳ Accepter le principe des versements et dons des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné
- ↳ percevoir la participation des familles (en cas de trop perçu : pour un montant inférieur à 8€ par élève ; versement dans les fonds de réserve et réaffectation selon décision du CA ; pour un montant supérieur à 8 € par élève : remboursement aux familles)
- ↳ arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation de voyage
- * la part accompagnateur est totalement prise en charge par le budget du collège

La Principale

Marie FACCENDA

Conseil de Vie Collégienne

Vendredi 23 juin 2017

Présents : Le Goff Téo, Le Guen Antoine, Martin Mélanie, Prigent Maïwenn, Louis Cervera, Raoul Alwena, Mme Faccenda, Mme Plantec-Rousic, Mme Martin

Excusés : Boubennec Antoine, Laurans Clara

Secrétaire : F. Plantec-Rousic

Conseil d'administration

Mme Faccenda présente l'ordre du jour du prochain CA.

En ce qui concerne la réforme des collèges, un assouplissement est prévu pour la rentrée. La principale présente la nouvelle formule des EPI.

Les oraux de DNB de cette année se sont bien déroulés. Les retours des professeurs sont positifs.

Comme nouveautés à la rentrée nous pourrions avoir un atelier de langue et culture européenne, avec une initiation aux langues dès la 6ème. De l'aide aux devoirs, appelée « Devoirs faits » pourrait de nouveau exister au collège, après 17h ou sur le temps scolaire.

Bilan

Mme Faccenda profite de ce dernier CVC pour remercier tous les élèves qui y ont siégé et avec lequel l'échange a été un plaisir.

Elle confirme aux délégués de 3ème qu'elle les autorisera bien à se déguiser le mardi 27, comme le veut maintenant la tradition.

